

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 février 2023

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adhésion à l'association Centre Hubertine Auclert

Rapporteur : Chantal Brault

Les communes sont des acteurs incontournables de l'égalité femmes-hommes et filles-garçons, en tant qu'employeurs mais également en tant que décisionnaires de politiques publiques.

Signataire en 2006 de la Charte européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale, la ville de Sceaux a engagé de longue date des actions volontaristes pour réduire les inégalités femmes-hommes et filles-garçons. Elle se propose aujourd'hui de développer et de rendre cohérente et visible sa politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le plan d'action se décline autour de trois engagements pour défendre, promouvoir et faire respecter le droit fondamental qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes :

- éduquer à l'égalité dès le plus jeune âge,
- faire vivre l'égalité tout au long de la vie,
- faire de la Ville une collectivité encore plus engagée.

Afin d'être accompagné dans cette démarche et de se doter de nouveaux outils, il est proposé d'adhérer au Centre Hubertine Auclert.

Le Centre Hubertine Auclert, centre francilien pour l'égalité femmes-hommes et organisme associé de la Région Ile de France, contribue avec l'ensemble de ses membres à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre. Le Centre Hubertine Auclert réunit plus de 200 membres : collectivités locales, associations, syndicats et institutions engagées pour l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire d'Ile de France.

Le conseil régional d'Ile de France est le principal partenaire financier de cette structure dans le cadre de sa politique pour l'égalité femmes-hommes.

En adhérant au Centre Hubertine Auclert, la Ville acte son engagement politique à agir en matière d'égalité femmes-hommes et filles-garçons, accède à des ressources (guides, expositions, formations, accompagnement, expertises...) et rejoint un réseau de collectivités engagées pour l'égalité, les « Territoires franciliens pour l'égalité » (plus de 117 collectivités membres).

Le Centre Hubertine Auclert propose différents appuis aux collectivités locales membres :

- à l'invitation de la collectivité, le Centre intervient auprès des élus et des services pour une sensibilisation aux enjeux des politiques locales d'égalité femmes-hommes ;
- le Centre apporte des conseils méthodologiques et des exemples de bonnes pratiques pour concevoir des politiques locales d'égalité femmes-hommes et rédiger un plan d'action ;
- le Centre propose régulièrement des cadres d'échanges pour mutualiser les expériences et les bonnes pratiques ;
- le Centre dispense des formations répondant aux besoins identifiés par les membres du réseau et animées par des experts, permettant une véritable montée en compétences.

Pour une collectivité de plus de 20 000 habitants, l'adhésion s'élève à 1 500 € pour une année civile.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver l'adhésion à l'association Centre Hubertine Auclert.